

### CONVOCACTION

Date : 18 février 2025

Affichée le : 18 février 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 39  
Présents : 26  
Votants : 36  
Pouvoirs : 10  
Absent : 3

L'an deux mille vingt cinq, le vingt quatre février à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

**Étaient présents :** Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Döndü ALKAYA - M. Thierry BROCHOT - Mme Loubina FAZAL - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Yesim SAVAS - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - M. Cédric LEMAIRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - M. Ahmet BULUT - M. Emmanuel PERRIN - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - Mme Jenifer SENET - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - Mme Hafida MEHADJI - M. Noureddine NACHITE.

### LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE  
DE LA VILLE LE :

26 FEV. 2025

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE  
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

28 FEV. 2025

#### Absents représentés

Mme MOUSSATEN  
Mme TALL  
Mme DUHIN  
Mme SAKHO  
Mme HAMADOUCHE  
M. EL OUSTI  
Mme PEREZ  
M. ZAHRAOUI  
Mme JACQUEMART  
Mme M'BAYE

Pouvoir à M. LEMAIRE  
Pouvoir à M. DEME  
Pouvoir à M. VILLEMAIN  
Pouvoir à Mme LAMBRE  
Pouvoir à Mme SAVAS  
Pouvoir à Mme FAZAL  
Pouvoir à M. BROCHOT  
Pouvoir à M. AKABLI  
Pouvoir à M. BOULHAMANE  
Pouvoir à M. KA

#### Absents non représentés

M. LUCAS, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI.

**Secrétaire de séance :** Jessica ELONGUERT

## 9 Demandes de subventions 2025 - Végétalisation de la cour Victor Hugo

### ■ Rapport de présentation :

#### Thierry BROCHOT, Adjoint

La Ville de Creil s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de végétalisation des cours d'école.

Pour cette année 2025, les travaux portent sur la végétalisation et l'aménagement de la cour de l'école élémentaire Victor Hugo, pour un coût prévisionnel évalué à 121 600 € HT. Ce projet répond aux conditions de différents partenaires financiers tels que l'Etat au titre de la DSIL et du Fonds Vert, le Département et l'Agence de l'Eau.

Cet aménagement va permettre de lutter contre les îlots de chaleur grâce à la plantation de 17 arbres et de végétaux mais aussi de favoriser la biodiversité. Ce projet permettra également de mieux gérer les eaux de pluie en désimperméabilisant 500m<sup>2</sup>. Actuellement la cour est à 95% minéralisée, après les travaux il ne restera que 43% de surface minéralisée. L'installation d'un parcours d'aventure avec la pose de 3 jeux en robinier apportera un côté ludique, ainsi que des marquages au sol (marelle, alphabet escargots, terrain de sport...) et des prises d'escalades basses. Enfin, un espace calme et pédagogique sera créé afin de pouvoir faire classe en extérieur, lire un livre, discuter... grâce à la pose de rondins de bois et d'un tableau extérieur entouré de végétaux.

**Plan de financement prévisionnel**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025  
 Reçu en préfecture le 28/02/2025  
 Publié le 28/02/2025  
 ID : 060-216001743-20250228-09DEL\_CM240225-DE

Dépenses		Recettes	
Végétalisation et l'aménagement de la cour de l'école élémentaire Victor Hugo	121 600 €	Etat (DSIL) 40% du HT	48 640 €
TVA	24 320 €	Etat (Fonds Vert)	A définir
		Département 25% du HT	30 400 €
		Agence de l'eau	A définir
		Fonds propres	66 880 €
<b>TOTAL</b>	<b>145 920 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>145 920 €</b>

Il vous est proposé d'approuver le projet de végétalisation et d'aménagement de la cour de l'école élémentaire Victor Hugo et de solliciter les aides financières aux organismes citées dans le plan de financement prévisionnel.

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-22 et L2121-29,  
 Vu la commission Finances et Synthèse du 10 février 2025,  
 Considérant le projet d'aménagement et de végétalisation de la cour Victor Hugo proposé,  
 Considérant que ce projet peut être financé par l'Etat au titre de la DSIL et du Fond vert,  
 Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants : 36	Pour : 36	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

**Article 1er :** d'approuver le projet de végétalisation et d'aménagement de la cour d'école Victor Hugo pour l'année 2025 aux modalités de financement prévisionnelles mentionnées dans l'exposé.

**Article 2 :** de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de la DSIL et du fonds vert, du département et de l'Agence de l'Eau.

**Article 3 :** d'autoriser Mme La Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents y afférents.

**Article 4 :** d'imputer les recettes correspondantes au compte prévu à cet effet sur le budget de la ville.

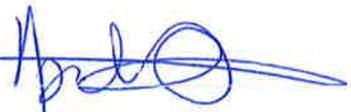
CREIL, le **28 FEV. 2025**  
 Pour extrait certifié conforme,

Sophie DHOURY-LEHNER

Jessica ELONGUERT

  
 Maire de Creil  
 Vice-Présidente de l'ACSO  
 Chargée du Projet de Territoire



  
 La secrétaire de séance